

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 26 OCTOBRE 2023****Nombre de membres :**

En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 3
Absents excusés : 4
Absents : 2
Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT SIX OCTOBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 18 OCTOBRE 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Marielle MERMOUD, Mme Peggy LE BRUCHEC.

ABSENTS EXCUSES : Mme Noëlle GRAVAUD (donne pouvoir à Marielle MERMOUD), M. Florian GIBIER (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (donne pouvoir à François BARBIER), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL**DEL2023-109****Rapporteur : Michel BELIN**

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2023, il convient de procéder à des ajustements de crédits en dépenses et en recettes conformément à la nomenclature M14. Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la DM n°1 au BP 2023 du budget principal telle que présentée ci-dessous :

**BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N° 01
AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Chap. / Opé.	Nature	Libellé	Dépenses	Recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
011	6122	Loyer crédit-bail dameuse	55 000	
011	6135	Loyer crédit-bail dameuse	-55 000	
011	6135	Location patinoire hiver 2023/2024	75 000	
011	6135	Location groupe froid hiver 2023/2024	35 000	
011	62878	Secours sur pistes	60 000	
012	6411	Charges de personnel	30 000	
73	7362	Taxe de séjour		50 000
73	7366	Taxe sur les remontées mécaniques		90 000
73	7388	Compensation CVAE par l'Etat		74 000
74	74833	Compensation CVAE par l'Etat		-74 000
75	7588	Secours sur pistes		60 000
		Total section de fonctionnement	200 000	200 000

Chap. / Opé.	Nature	Libellé	Envoyé en préfecture le 31/10/2023 Reçu en préfecture le 31/10/2023 Publié le ID : 074-217400852-20231026-DEL2023109DM1D-DE	
SECTION D'INVESTISSEMENT				
10	10226	Taxe aménagement	10 000	
10	10222	FCTVA		20 000
20	202	Frais de réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	10 000	
21	21318	Appartements mairie au LAY	-20 000	
21	21318	Rénovation énergétique bâtiments communaux	-40 000	
21	2128	Aménagement provisoire doublant Pont Romain	-25 000	
13	1322	Aménagement provisoire doublant Pont Romain		-16 667
21	2135	Travaux patinoire	-200 000	
13	1323	Travaux patinoire		-83 333
21	2152	Installation borne flot bleu (Pk La Gorge) + WC	-30 000	
21	2152	Sécurisation accès Ste Chapelle	-40 000	
21	2152	Equipements vélos (bornes de rechargement VAE)	-67 200	
13	1328	Equipements vélos (bornes de rechargement VAE)		-11 200
21	21571	Acquisition véhicule UNIMOG	40 000	
21	21571	Balayeuse	-150 000	
21	21571	Chargeuse	300 000	
21	2183	Matériel informatique	9 000	
21	2183	Vidéoprojecteur salle animation / médiathèque	12 000	
23	2313	MOE Centre village	100 000	
		Total section d'investissement	-91 200	-91 200

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 au budget principal 2023 telle que présentée,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer les virements et inscriptions de crédits ci-dessus mentionnés.

En Mairie, le 26 octobre 2023
Le secrétaire de séance,

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 26 octobre 2023
Le Maire,
François BARBIER

